

## Les études de droit?????

Par **annette**, le **23/08/2005 à 09:47**

Bonjour

J'aimerais savoir de quelle maniere vous abordez le droit en deug puis par la suite...

Je suis étudiante en DECF et nous avons des UV à passer de droit:

UV 2: Relations juridiques(drot du travail, droit penal, droit du credit, protection sociale, droit du contentieux)

UV1:Droit des sociétés et droit fiscal.

J'ai étudie cette année l'UV2( les autres a partir d'octobre) et la methode est la suivante:apprendre son cours par coeur pratiquement

à l'examen cas pratique: entrée en matière problematique puis regle de droit puis application puis conclusion.

etes vous obligé d'apprendre votre cours par coeur?

avez vous des documents lors de l'examen?

comment se passe les cours?

comment se passent les examens?quel type d'exercice ?

Est il facile d'avoir de bonnes notes ?

Le travail personnel est il tres tres important?

Faut il etre bon dans les matieres litteraires?( je parle pour ceux qui avaient des difficultes par exemple au bac francais en disseration ) wink

Voici quelques questions que je me pose( voulant me specialiser par la suite en droit)

Merci et bonne journée

Par **Laurent**, le **23/08/2005 à 11:12**

[quote="annette":1i592vv4]Bonjour

J'aimerais savoir de quelle maniere vous abordez le droit en deug puis par la suite...[/quote:1i592vv4]

Bonjour,

Pour aborder le droit je pense que c'est à peu près la même chose partout : Droit civil (famille et biens), constit, institutions administratives, intro générale au droit et histoire du droit... En deuxième année on se met au droit administratif, au droit des contrats et au droit pénal (+finances publiques et autres matières "mineures"). Licence c'est, plutôt Droit des sociétés,

droit commercial et droit social, sans oublier (pour les publicistes  ) les libertés fondamentales, le droit communautaire, le droit international public...

Après, en maîtrise, tu compose ton propre programme, tu peux choisir les options qui te plaisent le plus.

Je ne sais pas si c'est pareil partout mais c'est comme ça à Metz.

[quote="annette":1i592vv4]

Je suis étudiante en DECF et nous avons des UV à passer de droit:

UV 2: Relations juridiques(droit du travail, droit penal, droit du credit, protection sociale, droit du contentieux)

UV1:Droit des sociétés et droit fiscal.

J'ai étudie cette année l'UV2( les autres a partir d'octobre) et la methode est la suivante:apprendre son cours par coeur pratiquement  
à l'examen cas pratique: entrée en matière problematique puis règle de droit puis application puis conclusion.

1. etes vous obligé d'apprendre votre cours par coeur?
2. avez vous des documents lors de l'examen?
3. comment se passe les cours?
4. comment se passent les examens?quel type d'exercice ?
5. Est il facile d'avoir de bonnes notes ?
6. Le travail personnel est il tres tres important?
7. Faut il etre bon dans les matieres litteraires?  
.Wink. je parle pour ceux qui avaient des difficultes

par exemple au bac français en dissertation ) 

[/quote:1i592vv4]

1. Ca dépend des profs, ça va du "par coeur" (si si, au mot près) à "sur le bout des doigts"
2. Ca dépend des profs là aussi... En général non, surtout dans les premières années, après ils se contentent de le déconseiller ("votre devoir risque de ressembler à un recopiage d'articles!")  
;)

3. Longue dictée +TD à bosser à fond avec participation intense exigée 
4. Commentaires d'arrêts (beaucoup), dissertations, cas pratique (seulement quand les profs ont envie de faire les gentils) et oraux (soulant et inégalitaire au possible mais il paraît que c'est utile pour les concours plus tard)
5. Dépend surtout de tes méthodes de rédaction et d'apprentissage, une fois que tu as

compris ce qu'il faut mettre dans un commentaire d'arrêt ça devrait aller!

6. Variable Image not found or type unknown ça dépend de ta mémoire et de ta volonté genre : faire des fiches, tapper son cours à l'ordi en rentrant chez soi (je le ferai plus ça!)...  
Ces petits travaux sont souvent inutiles (d'après ma propre expérience) ce qui importe c'est : relire son cours régulièrement et bosser ses TD.

7. Les méthodes sont très différentes de celles du lycée (pas de thèse antithèse synthèse!)  
Donc c'est pas trop grave si tes dissert étaient moyennes, par contre les profs aiment bien les phrases bien tournées et sans trop de fautes...

[quote="annette":1i592vv4]

Voici quelques questions que je me pose( voulant me spécialiser par la suite en droit)

Merci et bonne journée[/quote:1i592vv4]

;) )

Ben voilà quelques réponses Image not found or type unknown

Bonne journée à toi aussi!

Par **annette**, le **23/08/2005 à 13:52**

Merci pour toutes ces réponses

Si d'autre personnes veulent aussi témoigner ça serait sympa.

Je suis dégouté de mon côté , je ne pense pas que je pourrais me spécialiser en droit car le travail d'avocat ainsi que celui d'expert comptable est bien défini et en aucun cas un expert comptable ne peut se spécialiser en droit.

Je comprends tout à fait pour ne pas faire de la concurrence , le droit est une matière et une pratique à part entière mais j'aurais aimé en connaître un peu plus, me spécialiser aussi bien pour ma culture juridique personnelle que pour conseiller un client .

C'est dommage je trouve que le droit n'ouvre pas plus de portes aux autres filières(d'après ce qu'on m'a dit).

Merci